



Compte rendu - Réunion CP-CDA du jeudi
14/12/2023

Centre Adeps de Jambes

Relations CP – CDA

Présents :

- Pour le CDA : Jean-Pierre Delchef, Catherine Nicolas et Pierre Thomas.
- Pour le CP Bruxelles-Brabant wallon : Bjorn Claes et Olivier Monsieur
- Pour le CP Hainaut : Philippe Bolssens
- Pour le CP Luxembourg : Paul Groos et Jean-Marie Fivet
- Pour le CP Namur : Philippe Aigret et Olivier Pierre.

Excusés :

- Pour le CDA : Salvatore Faraone et Marie-Thérèse Joliet.
- Pour le CP Hainaut : Christophe Notelaers
- Pour le CP Liège : Benjamin Riga et Aline Pallen
- Pour le CP Namur : José Lauwerys.

1. Accueil des participants

Catherine Nicolas, présidente, ouvre la séance à 19h30 en remerciant les participants de s'être déplacés jusqu'à Namur.

2. Approbation du PV de la réunion du 18/04/2023

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Compétition 2023 – 2024

CDA : idée d'une réunion à la fin du premier tour et avant le délai pour la clôture des propositions des modifications statutaires pour faire part des décisions du CDA et d'avoir les retours des provinces. 4/5 des provinces sont représentées.

La convocation n'est pas nominative et chaque membre du CP peut représenter son CP, il est donc regrettable de constater l'absence d'une province.

3.1. Arbitrage

3.1.1. Inventaire du nombre de matches provinciaux et régionaux par week-end sans arbitres

BBw : 1 à 5 rencontres seniors remises par semaine. 20% des matches jeunes provinciaux sont dirigés par des arbitres de club.

Hainaut : 1 rencontre senior par semaine et 5 à 10 rencontres jeunes sans arbitre officiel désigné.

Lux : 3 à 4 matchs seniors remis mais certaines semaines, cela peut aller jusqu'à 10. Les jeunes régionaux sont assumés. 95% des matches jeunes provinciaux sont dirigés par des arbitres de club.

Na : En moyenne, report de 2 matchs seniors et 2 à 3 matchs jeunes provinciaux par semaine. Certains week-ends sont ok, pour d'autres, c'est la catastrophe.

3.1.2. Bilan des cours d'arbitrage

BBw : 65 réussites mais certains n'ont pas l'intention d'arbitrer. 10 ont déjà sifflé.

Ha : 18 inscriptions et 18 réussites.

Lu : 25 réussites sur 25 candidats.

Na : 27 inscriptions et 24 réussites.

3.1.3. Pistes de solutions pour résorber le manque d'arbitres

Débat ouvert sur :

- la nécessité d'avoir deux arbitres en U14 et U16 provincial,
- la hiérarchisation et la lisibilité des règlements (ROI, règlements spécifiques),
- l'optimisation des programmations des matchs pour mieux les répartir sur le week-end,
- la modification du PC1 pour récompenser les clubs en fonction du nombre de matchs à siffler et ceux sifflés par leurs arbitres,
- les limites imposées par le fisc,
- le jumelage arbitre régional-arbitre provincial,
- la culture de l'arbitrage absente dans certains clubs ;
- la communication directe aux membres via les courriels encodés dans la plateforme de gestion,
- la formation hybride des nouveaux arbitres avec une partie en ligne qui apporte de la flexibilité dans l'apprentissage pour les candidats arbitres.

Certains points sont en chantier à la Direction technique.

Le CDA et les 4 provinces présentes s'accordent sur une augmentation progressive du PC1 et sur la possibilité d'étudier les conséquences financières d'une balance entre les matchs à siffler et sifflés.

3.1.4. Modalités de compensation des frais d'arbitrage compte tenu du nombre de matches sans arbitre

Après débat, le CDA et les 4 provinces présentes s'accordent sur le maintien d'un système financier juste comme appliqué actuellement.

3.2. Gestion des compétitions

3.2.1. Calendrier des activités 23 - 24

CDA : Rappel d'accessibilité du Calendrier de l'AWBB pour la promotion des grandes activités provinciales et le programme des finales des coupes provinciales.

3.2.2. Feuille de match électronique

3.2.2.1. Inventaire des problèmes constatés

Par les provinces :

- Na : La recharge des classements qui disparaissent de l'application
- Na : L'inaccessibilité aux données de participations pour les contrôles et les qualifications.
- Na : L'intégration des défraiements dans la fdm
- Na : Mauvaise communication des développements de l'appli et demande d'anticiper les évolutions dans le PC16.
- BBw et Lu : Alertes peu visibles en cas d'infraction ou d'erreur d'encodage
- BBw : Manque d'importance accordée par les coaches qui ne signent plus la feuille et donnent leurs accords sans contrôle.
- Na : Impossibilité de recharger une nouvelle feuille pour un match à rejouer (réponse CDA : compétence de recharge est exclusive au SG)

- Lu : Impossibilité pour les clubs d'afficher l'ensemble de leurs défraiements (CDA : explique la méthode pour y arriver).
- BBw : Problème de lenteur ou impossibilité de télécharger les feuilles pdf (CDA : la feuille pdf est une solution transitoire pour visualiser les données. À terme, espéré pour la saison 24-25, les données seront accessibles dans des tables)
- Na : Lenteur du téléchargement des matchs pour l'outil de convocation (CDA : un API temporaire pour une meilleure synchronisation est commandée)

3.2.2.2. Position de principe de l'AWBB

- Complexité de la structure des tables qui ralentit les solutions temporaires de gestion.
- Calcul des qualifications est variable en fonction de l'âge et du rôle.
- Liberté d'ajouter un membre absent des listes doit être garantie.
- Blocage des modifications des alertes par les arbitres à l'exception de l'absence de téléversement du certificat médical. Le A pourra être supprimé à la présentation d'un certificat sous forme papier.
- Réforme de l'encodage et obligation d'un certificat médical sont à l'étude, adaptation liée aux exigences décrétales et de l'Adeps.

3.2.2.3. Présentation des évocations du CdA

- Refus de valider les annulations de forfait pour des manquements informatiques.
- 4 dossiers concernent l'encodage abusif de nouveaux membres sans en mesurer les conséquences sportives en cours.
- Les problèmes informatiques ne peuvent être une cause d'une absence d'affiliation, les clubs disposent d'autres moyens pour affilier une personne (procédure papier).
- Le système informatique permet uniquement de vérifier les éléments pour lequel il est programmé et non tous les éléments prévus dans notre règlement d'ordre intérieur.

3.2.3. Homologation des terrains

Le CDA souhaite se conformer aux directives de la FIBA et souhaite un cadastre des homologations homogène.

Chaque CP recevra trois formulaires avec des conditions différentes en fonction du niveau des équipes qui jouent dans la salle.

Certaines salles demanderont peut-être un renouvellement de leurs homologations.

Lu : Les supports d'homologation de la fédération française sont très bien.

BBW souhaite une période transitoire pour l'application des nouvelles normes.

3.2.4. Basket Loisirs

Suite à la demande du ministre des Sports pour l'ouverture des fédérations à une aile non-compétitive, le CDA souhaite intégrer et assurer aux joueurs la possibilité de taper la balle orange hors d'une compétition organisée. Ce point sera rediscuté ultérieurement.

4. Gestion de l'AWBB

4.1. Inventaire des dérogations liées à l'action des comités provinciaux

Présentation d'une liste de dérogations accordées ou refusées lors de la présente saison par le CdA.

4.2. Problématique des frais de déplacements aux JRJ

Le CDA présente les lignes directrices pour une modification du PF16. Le futur calcul sera basé sur les activités fixées par la Direction technique (avec intégration des frais de déplacements) et leurs impacts réels sur le budget des CP.

LU : Deux JRJ dans le Hainaut grèvent son budget.

NA : Les entraîneurs provinciaux sont majoritairement compétents et doivent être consultés pour collaborer à l'élaboration des activités des CTJ.

Le CDA et la Direction technique élaboreront un programme global efficient pour lequel nous avons des subsides. Cette réflexion globale sur la filière élite concerne également le centre de formation et l'harmonisation du statut des coaches. Les budgets des provinces pourraient être augmentés.

4.3. Organisation des assemblées provinciales 2024

4.3.1. Calendrier des assemblées provinciales

BBW : 21 mai 2024
Ha : 25 mai 2024
LU : 24 mai 2024
NA : 24 mai 2024

4.3.2. Rétroplanning de l'organisation des assemblées provinciales : reporté

4.3.3. Mise à l'honneur des membres fédéraux : reporté

5. Préparation de l'assemblée générale du 25 mars 2024

1.1. Propositions de modifications statutaires souhaitées par les comités provinciaux

Namur a transmis des demandes via la filière des parlementaires et la Commission législative. Leurs demandes se clôturaient avant la réception de l'ordre du jour de la réunion CP-CDA. Une demande spécifique concerne la forme des statuts pour diminuer les coûts d'impression. Les nouveautés en rouge sont peu visibles lors d'une impression noir et blanc, l'impression couleur est nécessaire. A l'instar des règlements FIBA, nos nouveautés devraient être surlignées et bien visibles sur des impressions noir et blanc.

Le CDA : les deux filières sont valables mais une demande concertée entre les CP et le CDA a plus de poids.

PA42 : Sanction si absence à l'assemblée provinciale.

PC1 : Revoir les obligations des clubs en fonction du nombre d'équipes inscrites en compétition régionale. Augmentation progressive du PC1 (saison 24-25)

PC76 : Forfait administratif : préférence donnée à une amende plutôt qu'un forfait administratif.

6.2. Propositions de modifications statutaires déposées par le conseil d'administration

PA71 : Le CDA et les 4 provinces présentes s'accordent sur la modification du PA71 et de lever le plafond de 4 arbitres membres du Comité provincial.

Le débat reste ouvert sur la possibilité d'avoir deux membres d'un même club au sein du CP.

PA84 : Mutation temporaire de province

PC16 : Certificat médical par voie électronique

6.3. Calendrier des compétitions 2024-2025 : reporté

6. Divers : reporté

Catherine Nicolas, présidente, ferme la séance à 22h15 en remerciant pour la participation et en souhaitant des bons vœux pour 2024.

Catherine NICOLAS

Olivier PIERRE

Présidente du département Relations CP

Secrétaire du département